

# Bilan moral de la Seconde Guerre mondiale : entraînement

Comprendre et argumenter le bilan moral de la Seconde Guerre mondiale — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

## Corrigé détaillé

### Exercice 1 — Distinguer les différents bilans de la guerre

- Il s'agit principalement d'un bilan matériel, car la proposition porte sur les destructions de villes, de bâtiments et d'infrastructures.
- Il s'agit principalement d'un bilan moral, car l'extermination remet en cause les valeurs humaines fondamentales, la dignité des victimes et la responsabilité des bourreaux et des États.
- Il s'agit principalement d'un bilan humain, car la proposition concerne les morts, les blessés et les populations déplacées.
- Il s'agit principalement d'un bilan moral, car la proposition porte sur la justice, la responsabilité et la nécessité de juger des crimes commis au nom de principes universels.

### Exercice 2 — Vrai ou faux : raisonner comme un correcteur

- Faux. Compter les victimes relève d'abord du bilan humain. Le bilan moral concerne l'ébranlement des valeurs, la responsabilité, la justice et la mémoire après les atrocités commises.
- Vrai. Le procès de Nuremberg, organisé après la guerre, juge notamment des responsables nazis pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes contre la paix.
- Vrai. Le bilan moral interroge les responsabilités individuelles et collectives : celles des dirigeants, des exécutants, des États et des institutions impliquées ou complices.
- Faux. « Plus jamais ça » renvoie surtout à la mémoire des crimes, à la transmission aux générations suivantes et à la volonté d'empêcher le retour de telles violences.

### Exercice 3 — Analyser un document décrit

- Le document est une photographie de procès. Il renvoie au contexte de l'après-Seconde Guerre mondiale, lorsque les Alliés organisent le procès de Nuremberg pour juger de hauts responsables nazis.
- Ce document illustre le bilan moral car il montre que les crimes commis pendant la guerre exigent une réponse judiciaire. Il pose la question de la responsabilité des dirigeants et de la reconnaissance de crimes d'une gravité exceptionnelle.
- Deux notions essentielles sont la justice internationale et la responsabilité. On peut aussi mobiliser les notions de crimes contre l'humanité, de mémoire et de dignité humaine.
- Ce document ne montre pas d'abord des destructions ou un décompte des victimes : il montre la volonté de juger moralement et juridiquement des crimes commis pendant la guerre.

#### **Exercice 4 — Construire une réponse argumentée**

- Exemple d'introduction : Le bilan moral de la Seconde Guerre mondiale désigne l'ébranlement profond des valeurs humaines provoqué par les crimes de masse et par la découverte de l'ampleur des violences commises.
- Premier argument possible : la guerre révèle une négation extrême de la dignité humaine. Deuxième argument possible : l'après-guerre impose de nouvelles formes de justice et de mémoire pour répondre à ces crimes.
- Pour le premier argument, on peut citer l'extermination des Juifs d'Europe et des Tsiganes par le régime nazi. Pour le second, on peut citer le procès de Nuremberg, qui juge de hauts responsables nazis et affirme des principes de justice internationale.
- Exemple de conclusion : Ainsi, le bilan moral de la Seconde Guerre mondiale est bouleversant parce qu'il oblige les sociétés à juger les responsables, à préserver la mémoire des victimes et à transmettre l'exigence du « Plus jamais ça ».